



Du lobbying à la dérive

Des articles publiés jeudi dans la presse annoncent la nomination d'un « lobbyiste » auprès de la commission européenne. Il est un peu étonnant que Cap Lorient valide cette pratique anglo-saxonne, mais s'il s'agit d'informer honnêtement des efforts, tout à fait réels, de notre pêche lorientaise pour préserver la ressource et le métier, on pourrait, en effet, y être favorable.

Encore faudrait-il en discuter pour définir un cadre de mission susceptible de produire des résultats utiles.

Or nous n'avons pas été consultés sur ce projet de lobbying ... et nous sommes inquiets de lire qu'il s'agirait, entre autres, de lancer « une étude sur une quinzaine d'ONG environnementalistes, leurs financements, leurs fonctionnement. » !!!

Il est bien sûr hors de question pour nous de cautionner une guerre de dénigrement réciproques. Des études pour évaluer les ressources, les impacts et les scénarios, d'accord. Des "études" pour fliquer, dénoncer et intimider, pas d'accord !

Que Cap l'Orient et Audélor, avec l'argent public, participent à des études sur les traits de chaluts, sur les appareils de pêche, sur les conditions et les objectifs d'une pêche durable c'est bien sûr envisageable si cela fait l'objet de décisions des instances démocratiques. Que ces actions soient coordonnées par un "lobbyiste", cela peut se réfléchir aussi.

Mais en l'état, le projet n'a pas été discuté et sa définition est suffisamment sujette à caution. Nous en demandons, en conséquence, la suspension.

Le 21/10/2011

Philippe Ladame
Porte-Parole Europe Écologie-Les Verts
Pays de Lorient